

## Annexe III

### COMPENSATION POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE SECTEUR DE LA VILLE DE CAP-ROUGE

| Catégorie | Type de commerce   | Tarif Agglomération |
|-----------|--|---------------------|
| A.        | Bureau d'affaires ou commerce dans résidences privées  | 55.38 \$            |
| B.        | Bureaux de professionnels autres que ceux prévus à la catégorie A, bureau d'entreprises de services, atelier de peinture, salon de coiffure, salon d'esthétique, bureau d'assurances, atelier d'ébénisterie, école de conduite, cordonnerie, club vidéo, nettoyeur, centre de réparation et d'affûtage, consultant en nutrition, bijouterie, salon de bronzage et de massage, salon de toilettage d'animaux, garderie à l'intérieur d'une résidence privée, galerie d'art, serre, forge, entrepôt, salon soins thérapeutiques, commerce arts martiaux, boutique de vente au détail | 166.15 \$           |
| C.        | Clinique vétérinaire, hôpital vétérinaire, clinique dentaire, clinique médicale, pharmacie, boutique d'encadrement et de laminage, garderie-pouponnière, commerce de vente de boissons alcoolisées   | 332.30 \$           |
| D.        | Pâtisserie, plats cuisinés, location d'outils, garderie pré-maternelle, commerce de création, de vente, d'expédition et d'administration, de vêtements pour enfants  | 498.46 \$           |
| E.        | Bar, institution bancaire et financière, commerce préparation-viandes, charcuteries, commerce de transformation de produits marins et maison, restaurant-café, garage, ferblanterie, entreprise transport scolaire   | 664.61 \$           |
| F.        | Dépanneur, boucherie   | 996.91 \$           |
| G.        | Restaurant, résidence personnes âgées, casse-croûte, pépinière, quincaillerie, boulangerie   | 1 329.22 \$         |

Les montants indiqués en rapport avec les catégories B à G inclusivement s'appliquent à tous les lieux d'affaires à l'exception de ceux situés à l'intérieur d'un édifice commercial comprenant au moins vingt (20) lieux d'affaires et d'une superficie totale supérieure à 6 000 mètres carrés.

|    |   |              |
|----|---|--------------|
| H. | Usine de transformation, industrie, usine   | 1 689.21 \$  |
| I. | Club de golf  | 2 658.43 \$  |
| J. | Édifice commercial comprenant au moins vingt (20) lieux d'affaires et d'une superficie totale supérieure à 6000 mètres carrés | 23 953.58 \$ |